RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 35

Engagement n° 35 (demandé par la Régie)

Avoir la précision en ce qui a trait au budget de 25,8 M$, et, s'il n'y a plus de budget qui est alloué aux associations de consommateurs qui sont partenaires dans le cadre de ce programme, expliquer pourquoi.

Réponse à l'engagement n° 35 :

Le Distributeur confirme que le budget de 25,8 M$ de la stratégie pour la clientèle à faible revenu inclut les honoraires et le remboursement des frais de déplacement des représentants des associations de consommateurs pour leur participation à la Table de travail - Recouvrement et au Groupe de travail - Ménages à faible revenu. Ces éléments sont détaillés dans les mandats signés par les parties. Le Distributeur rembourse également les frais de déplacement des participants des associations de consommateurs lors de la tournée annuelle provinciale d'information sur les pratiques de recouvrement.